

**VILLE DE PULNOY**  
CR n° 2021 – 31 / SA

## **Compte rendu du Conseil Municipal du 8 février 2021**

**Etaient présents** : MM OGIEZ DUSSIAUX JEANDEL HOUDRY CASTELA D. ZIETERSKI ANDRE  
N. JACOB DANNEBEY FRANCHE WEHRLÉN MATHIS C. JACOB SIMEANT CORBERAND  
DEHAYE PIGNOT DENIS MASSON ENEL DEVITERNE

**Excusés** :

L. ZIETERSKI a donné pouvoir à S. DUSSIAUX  
L. BABIN a donné pouvoir à S. DUSSIAUX  
Z. BEN ISMAIL a donné pouvoir à D. DEVITERNE  
L. SCHIEL a donné pouvoir à M. OGIEZ  
V. BADER a donné pouvoir à N. HOUDRY  
F. PERROLLAZ

**Absent** :

**Secrétaire** : R. CORBERAND

---

Le Maire explique que la séance de ce jour est en présentiel car une séance en visioconférence impose des moyens financiers importants pour la validité des votes. Le Maire demande à S. Pignot d'étudier la possibilité de permettre au public de suivre en direct les séances du conseil municipal.

---

### **Approbation du compte-rendu de la séance du 14 décembre 2020**

Unanimité

---

### **Communication au Conseil Municipal des décisions prises par le Maire en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales**

Pas de commentaire

---

### **1/ Heure du Tee : Renouvellement de la convention avec l'association L'ALBATROS \_MCD**

MCD rappelle que l'activité Heure du Tee répond aux objectifs du Contrat Local de Santé, dont la Ville est signataire. MCD donne lecture du projet de délibération.

Le Maire précise que cette activité touche le cœur de la ville, à savoir le golf. Aux beaux jours, cette pratique sera de plus en plus intense.

**Vote : unanimité**

---

## **2/ Modification tarifs créneaux Mission Ados \_MO**

En l'absence de LS, le Maire donne lecture du projet de délibération.

**Vote : unanimité**

---

## **3/ Marchés de travaux pour la rénovation du centre socioculturel – Autorisation donnée au Maire de signer des avenants en moins et en plus aux lots 04, 05, 06 et 07 \_DZ**

DZ donne lecture du projet de délibération et précise que le rapport explicatif comporte une erreur : il y a eu une abstention lors de la présentation de cette question à la commission.

Le Maire ajoute qu'entre la théorie et la pratique, il y a surtout des réflexions. L'installation du volet électrique est financée par une économie sur un autre poste. Il félicite les élus et les agents qui suivent ce dossier avec rigueur.

**Vote : 3 abstentions (D. DEVITERNE, Z. BEN ISMAIL, J. ENEL), 23 pour**

---

## **4/ Modification du tableau des effectifs \_SD**

SD rappelle que l'agent qui sera l'adjointe de la DGS aura en charge l'urbanisme, l'économie et l'écologie. SD donne lecture du projet de délibération.

Le Maire ajoute que les Pulnéens ont fait confiance dans l'équipe municipale pour mettre en place un programme ambitieux. Le tableau des effectifs permet l'application des actions du programme. Il s'agit de l'adaptation des effectifs à l'adaptation du programme électoral.

**Vote : 3 contre (D. DEVITERNE, Z. BEN ISMAIL, J. ENEL), 23 pour**

---

## **5/ Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2021 : demande de subvention pour l'opération de remplacement du terrain de football en schiste par un terrain en gazon synthétique \_SD**

SD donne lecture du projet de délibération.

**Vote : unanimité**

---

## **6/ Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2021 : demande de subvention pour la mise en accessibilité du groupe scolaire de la Masserine \_SD**

SD donne lecture du projet de délibération.

**Vote : unanimité**

---

**7/ Affaire non délibérative : Création du terrain de football synthétique en remplacement du terrain en schiste : information sur le choix du maître d'œuvre \_DZ**

DZ présente le diaporama.

DD regrette la multitude d'acronymes.

Le Maire se réjouit de l'avancée de ce dossier. Il souligne le travail approfondi des services, notamment Philippe Lahache. La solution du pneu est écartée. Une solution écologiquement exemplaire sera choisie. La commission a été emballée par la compréhension du dossier de Pulnoy par le candidat retenu. Le projet, tel que le Maire l'a annoncé dans la vidéo des vœux, se poursuit. Le Maire est optimiste pour la suite.

JE précise qu'il n'a pas reçu le mail d'invitation pour participer à la commission. Son absence aux 2 réunions n'était donc pas volontaire.

Le Maire conclut en disant que le projet respecte les souhaits du groupe de travail et donne la définition des acronymes : DET (Direction de l'Exécution des Travaux), AOR (Assistance aux Opérations des Réceptions), ACT (Assistance pour la passation des Contrats de Travaux), AVP (Avant-Projet), DCE (Dossier de Consultation des Entreprises).

  
Le Maire  
Marc OGIEZ  


PULNOY, le 22 février 2021

Le secrétaire de séance,

Rénald CORBERAND  
